

Bulletin d'inscription via une institution ÉTÉ 2026

secrétariat des activités de vacances
Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles
Tél 02/274 21 10 - jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunessebruxelles.be

ATTENTION:

- Des modifications des lieux d'accueil sont susceptibles d'intervenir.
- Merci de remplir un seul document par enfant

Informations enfant & prise en charge

Nom :

Prénom :

Né(e) le: .. / .. / .. Sexe: F M

École fréquentée: Maternelle Primaire

L'enfant a des **Besoins Spécifiques** (TDAH, autisme, troubles du comportement...). Précisez :
.....

Nom de la personne en charge de l'enfant :

Adresse légale de l'enfant :

CP:

Téléphone de l'institution ou de la personne en charge de l'enfant
.....

GSM de la personne en charge de l'enfant :
.....

Coordonnées de l'institution qui paiera les frais d'inscription :

Coordonnées pour l'envoi du dossier de confirmation :

Sélectionner la plaine au verso 

Remarques importantes

Pour que l'inscription de l'enfant soit valable, il faut :

1. Avoir renvoyé le bulletin d'inscription.
2. **Avoir joint une attestation de prise en charge de l'enfant.**
3. Avoir reçu confirmation de l'inscription par courrier ainsi que le dossier contenant les informations

Paiement :

Le paiement se fera uniquement après la période d'activités sur base d'une facturation ou d'une déclaration de créance en bonne et due forme.

Conditions d'annulation :

Dès l'instant où vous ne souhaitez plus maintenir votre inscription, il est impératif de le faire savoir par écrit au secrétariat des activités de vacances minimum 5 jours ouvrables avant la date du début de l'activité, que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été confirmée. Dans ce cas, aucun frais ne vous seront réclamés.

Dans le cas contraire*, des frais vous seront facturés pour cette semaine. Par ailleurs, l'éventuelle inscription aux semaines suivantes ou à d'autres activités (stages - séjours) est automatiquement annulée.

**sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au secrétariat des activités de vacances.*

En signant ce formulaire, j'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter mes données à caractère personnel et les données concernant mon enfant dans le respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD EU-2016-679).

Date: .. / .. / .. Signature:

Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par mail ou courrier
au Secrétariat des activités de vacances

Fiche Inscription PLAINE - Eté 2026

Secrétariat des activités de vacances
Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles
Tél 02/274 21 10
jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunessebruxelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances

Attention : pas d'inscription après le 12 juin !

Prénom Enfant :

Nom Enfant :

Âge Enfant :

1. Cochez la (les) semaine(s) choisie(s) :



- Du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2026
 Du lundi 13 juillet au vendredi 17 juillet 2026
 Du lundi 20 juillet au vendredi 24 juillet 2026 (jour férié le mardi 21 juillet)
 Du lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet 2026

- Du lundi 3 août au vendredi 7 août 2026
 Du lundi 10 août au vendredi 14 août 2026
 Du lundi 17 août au mercredi 19 août 2026

2. Cochez l'endroit où vous déposerez votre enfant :



**ATTENTION: Des modifications
des lieux d'accueil peuvent avoir lieu**

Plaine 3 à 6 ans

- * Plaine Croisée des Chemins I :
 École maternelle A la Croisée des Chemins
Avenue des Croix de Guerre, 80 - 1120 Bruxelles
- * Plaine Reine Astrid I :
 École maternelle Reine Astrid
Rue de Wand, 22 - 1020 Bruxelles
- * Plaine Tivoli I :
 École fondamentale du Tivoli
Rue Claessens, 59 - 1020 Bruxelles
- * Plaine Dachsbeck I :
 École maternelle Dachsbeck
Rue Blaes, 47 - 1000 Bruxelles
- * Plaine Eburons I :
 École maternelle des Eburons
Rue des Eburons, 50
1000 Bruxelles

Plaine 6 à 12 ans

- * Plaine Croisée des Chemins II :
 École Primaire A la Croisée des Chemins
Avenue des Croix de Guerre, 78 - 1120 Bruxelles
- * Plaine Reine Astrid II :
 École primaire Reine Astrid
Avenue Mutsaard, 71 - 1020 Bruxelles
- * Plaine Yourcenar II :
 Athénée Marguerite Yourcenar
Rue Claessens, 10 - 1020 Bruxelles
- * Plaine Dachsbeck II :
 École primaire Henriette Dachsbeck
Rue Rollebeek, 22 - 1000 Bruxelles
- * Plaine Eburons II :
 École primaire des Eburons
Rue des Eburons, 46
1000 Bruxelles



Centre d'Accueil Haren - Maison des
enfants l'Ancre vers Eburons I et II:



Maison des enfants l'Ancre
Rue de Verdun, 480
1130 Bruxelles



Plaines : Accueil sur le lieu de plaine

Accueil **MATIN** : de 7h00 à 8h45

Accueil **SOIR** : de 16h30 à 18h00



*** Centre d'Accueil = Liaison en BUS vers le lieu de plaine**

Accueil **MATIN** : de 7h00 à 8h00

Accueil **SOIR** : de 17h00 à 18h00

En signant ce formulaire, j'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter mes données à caractère personnel et les données concernant mon enfant dans le respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD EU-2016-679). En cas d'incident, je confirme prendre en charge les frais médicaux éventuels de l'enfant.

Date: / /

Signature:

**Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par mail ou courrier
au Secrétariat des activités de vacances**